



COMPTE-RENDU

Assemblée Générale Extraordinaire de l'AFPS

Dimanche 1er novembre 2020, 16h
AGE virtuelle via zoom

Emargement de la feuille de présence :

L'inscription des participants via Helloasso fait office de feuille de présence.

Présences : 21 présents.

Marie Rossot, Anne-Laure Sauvegrain, Hélène Platone, Anne Pagès, Sophie Lobet, Carlos Beyris, Rachel Routier, Marie Vélu, Daniela Xhabia, Ugo Pasut, Georges El Daccache, Christophe Bossuat, El Mehdi Zaimi, Enkeleida Selmani, Muriel Basmadjian, Joanne Martin, Sandrine Roussel, Geraldine Hottegindre, Isabelle Lesaing, Gaëlle Castor, Mélanie Catoire.

Toutes les personnes ci-dessus se sont connectées à la réunion, mais toutes n'étaient pas présentes pour la totalité de la réunion et donc pour les votes.

Nombre de pouvoirs :

Marie Rossot : pouvoir de Eric Le Guen

Anne-Laure Sauvegrain : pouvoir de Cristina Montagna

Hélène Platone : pouvoirs de Geneviève Prost et Carlos Beyris

Le mot de la nouvelle présidente

Après un travail en profondeur sur la refonte des statuts de l'AFPS et une réorganisation du fonctionnement du bureau et du CA, Eric Le Guen a décidé de prendre de la distance avec l'environnement Suzuki pour pouvoir consacrer du temps à d'autres centres d'intérêts. Le CA s'est donc réuni le 25/09 et m'a élue présidente pour finir son mandat, donc pour 2 ans. Eric reste disponible pour la passation des savoirs-faire sur les outils informatiques (qui est un de ses domaines de prédilection) et reste présent pour des conseils. Je remercie Eric pour sa rigueur et sa grande implication.

Pour ma part, je retrouve un poste que j'avais occupé de 2011 à 2013 avec un cadre assez différent puisque l'AFPS n'est plus impliquée dans la gestion, ni dans l'organisation de la formation à la pédagogie Suzuki.

Cependant, j'ai toujours à cœur et donc l'AFPS a toujours à cœur, de promouvoir la pédagogie Suzuki et par là-même d'encourager toutes personnes intéressées par la formation.

Le stage national, les concerts (virtuels pour l'instant), les rassemblements ou toutes autres formes de rencontres sont des moments forts pour notre pédagogie et sont ouverts à tous : les familles, les stagiaires, les professeurs et les formateurs. Ces moments restent le ciment de notre pédagogie, la raison d'être de notre enseignement.

Nous sommes arrivés à un temps de réconciliation pour avancer vers un même horizon : développer ce en quoi nous croyons, ce que nous pratiquons chaque jour, c'est-à-dire un monde avec des enfants, des familles, des professeurs qui s'épanouissent dans la pratique, l'enseignement de la musique. Je souhaite que la formation des professeurs comme les événements musicaux restent la raison d'être de l'Association Française de Pédagogie Suzuki. A nous de le mettre en place, par notre volonté, par notre travail, par notre organisation, par la mise en place de moyen adéquat. Nous avons besoin de tous : familles, professeurs et formateurs.

Marie Rossot

Ordre du jour

1ère partie : Bilan moral

I. Administration

1. Gestion informatique
2. Travail sur les statuts, et règlement intérieur
3. Proposition de la modification statutaire - **VOTE**
4. Travail sur les impôts
5. Changement de banque

II. Nouvelles fonctions

1. Election du Country director
2. Nouvelle administratrice auprès de l'ESA
3. Nouvelle présidente
4. Election d'un nouveau membre du CA - **VOTE**
5. Rappel de la constitution du CA et du Bureau

III. Stages/Rassemblements

1. Stage National 2020
2. Rassemblement IDF
3. 1er Rassemblement grand-est
4. 1er stage d'été SECE et piano

IV. Publication de livres en français

1. Publication du livre "Développer le talent dès la naissance" de S.Suzuki
2. 2ème livre en attente de publication "The Man and his philosophy" de E.Herman

2ème partie : Bilan Financier

I. Changement de banque

II. Budget 2019-2020

III. Etat des comptes

3ème partie : Projets et développement

I. Développer la pédagogie Suzuki

II. Création de commissions pour mener à bien les différents projets

III. Lancement du stage National 2021 : du 22 au 27 août 2021

IV. Refonte du site internet

V. Propositions de projets musicaux virtuels.

Introduction

Pour la première fois, l'AG se déroule en distanciel. Cela présente l'avantage d'être accessible à un plus grand nombre de personnes, sans frais de déplacement. Cette AG 2020 est une AG Extraordinaire en raison d'une modification à apporter aux statuts. La situation sanitaire nous a obligé à réduire, annuler les activités musicales prévues. Ceci a permis au bureau de se concentrer sur la réorganisation de l'AFPS et les questions de légalité.

1ère partie : Bilan moral

I. Administration

1. Gestion informatique

- a. Le bureau a travaillé à une ré-organisation : Il a repéré et identifié les diverses activités de l'AFPS pour une meilleure gestion et structuration.
- b. Comme E. Le Guen a quitté le bureau et la gestion des activités informatiques, le nouveau bureau a travaillé à la prise en main des outils informatiques (adhésions, base de données, site internet,...), et a appris de nouvelles compétences.
- c. Le bureau a mis en place un nouvel outil informatique, Slack, pour une meilleure visibilité, organisation et communication sur les divers sujets en cours.
- d. Le bureau s'est beaucoup réuni virtuellement pour travailler.

2. Travail sur les statuts, et règlement intérieur

Les nouveaux statuts votés en 2019 ont été mis en forme, et publiés au journal officiel. Le règlement intérieur a été écrit. Ceci en lien avec l'avocat.

Les statuts et le règlement intérieur ont été traduits en anglais et transmis à l'ESA.

3. Proposition de la modification statutaire

Après le vote des nouveaux statuts en 2019, les formateurs ont demandé de retrouver une place au sein de l'AFPS en tant que professeur avec un droit de vote. En avril, en accord avec l'ESA, les formateurs et l'avocat une modification statutaire a été proposée.

VOTE : la modification des statuts a été votée à l'unanimité

4. Travail sur les impôts

La constitution du dossier de rescrit a été faite par le bureau, et remise à l'avocat depuis le mois d'août. Ce dossier est toujours en attente de traitement et de validation par l'avocat qui est très difficile à joindre. L'AFPS a besoin que ce travail soit fait pour pouvoir revenir à une gestion non intéressée et donc ne plus payer d'impôts. Ce dossier validé pourrait peut-être permettre à l'AFPS de défiscaliser des dons.

5. Changement de banque

L'ancien compte bancaire à la Banque Populaire Provençale Corse à Marseille a été clôturé. Un nouveau compte a été ouvert au Crédit Agricole afin de faciliter le travail de la trésorière domiciliée en Haute-Savoie.

II. Nouvelles fonctions

1. Election du Country director

Marie Velu a été élue à ce poste par le CA le 6 mars 2020 pour prendre la suite de Christophe Bossuat, Marie Rossot a été élue comme suppléante. L'AG de l'ESA a eu lieu via Zoom.

2. Nouvelle administratrice auprès de l'ESA

Marie Rossot est la nouvelle administratrice auprès de l'ESA. Ce poste permet de faire le lien entre ESA et l'AFPS du point de vue administratif : Mise à jour de la base de données de l'ESA d'après les adhésions à l'AFPS, Transmissions des informations nécessaires quant à la délivrance des diplômes.

3. Nouvelle présidente

Eric Le Guen a quitté l'environnement Suzuki pour d'autres activités, et a donc démissionné de la présidence. Marie Rossot a été élue présidente à la réunion du CA du 25/09/2020 pour finir le mandat d'Eric Le Guen, donc pour une durée de 2 ans. Ce départ a causé une réorganisation des tâches administratives.

4. Election d'un nouveau membre du CA - VOTE

Une place a été libérée au sein du CA. 2 personnes se sont présentées pour ce poste. Au moment du vote 18 personnes étaient présentes, et 4 pouvoirs avaient été donnés, soit un total de 22 votes: Ugo Pasut a été élu à 12 voix contre 8, et 2 abstentions.

5. Rappel de la constitution du CA et du Bureau

Conseil d'administration : 12 membres

Nouveau membre :

Mr Ugo PASUT - Professeur de violoncelle - Nationalité Française
319 impasse des écureuils
69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Mr Sigismond CACHOT - Professeur de violon - Nationalité Française
chez Mme Conquer,
29, Bd Magenta
75010 PARIS

Mme Rachel ROUTIER - Professeur de violon - Nationalité française
13, rue de la glacière
75013 PARIS

Mme Marie VELU - Professeur de violon - Nationalité française
Chemin des bruyères
78580 MAULE

Mr Carlos BEYRIS - Professeur de violoncelle - Nationalité française
37, rue Joseph Fouriaux
92160 ANTHONY

Mme Sophie LOBET - Professeur de violoncelle - Nationalité française
20, rue de l'Orée du Parc
77390 VERNEUIL L'ETANG

Mme Véronique ESPONA - Professeur de piano - Nationalité française
3, Sagnemoussouse
23300 SAINT PRIEST LA FEUILLE

Mme Lucie JACQUET - Professeur de piano - Nationalité française
21, rue de Berne
75008 PARIS

Bureau : 4 membres

Présidente : Marie Rossot - Professeur de violon - Nationalité française
5 rue du terrey
69800 ST PRIEST

Secrétaire : Anne-Laure SAUVEGRAIN - Professeur de violon - Nationalité française
1, rue Clair Soleil
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Vice-Secrétaire : Hélène PLATONE - Professeur d'alto - Nationalité française
5 rue Michal
75013 PARIS

Trésorière : Anne PAGES - Professeur de violon - Nationalité française
30 rue des Tattes
74500 PUBLIER

III. Stages/Rassembléments

1. Stage National 2020

Le stage 2020 a été lancé avec une nouvelle réglementation (statut des professeurs, URSSAF, médecine du travail, compte chèque emploi service,...)

Une équipe d'organisation a été créée avec 1 membre du CA et 2 parents d'élèves.

Le stage a été annulé, car le centre d'hébergement n'a pas ré-ouvert ses locaux.

2. Rassemblement IDF

Il a été annulé pour les raisons sanitaires liées au covid. L'association organisatrice "La clé du bonheur" a perdu 400€ de mise à jour de la page d'inscription en ligne par Idégraphie.

3. 1er Rassemblement Grand-Est

Ce 1er Rassemblement Grand-Est, organisé par Axelle Colombo a eu lieu le 1er mars 2020. Il a rassemblé 2 professeurs français, un professeur du Luxembourg, les élèves et leurs familles.

L'événement a eu du succès, tout le monde a été enchanté.

4. 1er stage d'été SECE et piano

Ce 1er stage d'été, organisé par Lucie Jacquet a été également annulé.

IV. Publication de livres en français

1. Publication du livre "Développer le talent dès la naissance" de S.Suzuki

Ce livre a été traduit en français et édité par <https://volonte-co.com/>. C'est le seul éditeur qui est autorisé à éditer des livres sur la pédagogie Suzuki dans la zone de l'ESA. Les références de ce livre sont disponibles sur le site de l'AFPS, dans l'article, "Les incontournables". Il est important d'en faire la publicité afin d'augmenter les ventes qui sont faibles pour l'instant.

2. 2ème livre en attente de publication "The Man and his philosophy" de E.Herman

Alors que l'AFPS a déjà payé la traduction, l'édition de ce 2ème livre par le même éditeur est bloquée, car le livre précédent ne se vend pas. L'AFPS a prévu de relancer l'éditeur.

2ème partie : Bilan financier

I. Changement de banque

Le changement de banque a été très très long. Les comptes de Marseille ont été clôturés en août 2020. Tout est maintenant au Crédit Agricole des Savoie. L'association dispose d'un chéquier et d'une carte bancaire. Le site de la banque permet une gestion facile des opérations courantes (virements).

II. Budget 2019-2020

Le bilan financier de l'année est négatif : - 4 353 €

Recettes : 10 890.89€

adhésions (269 familles et professeurs), intérêts

Dépenses : 15 244€

Dépenses administratives ponctuelle : Avocat 4 080 €

Dépenses administratives annuelles : ESA, Comptable, Assurance et site : 6 682 €

Dépense pédagogique : traduction de livre et colloque : 3 675 €

Autres dépenses : frais bancaires, petite fourniture, frais de déplacement : 805 €

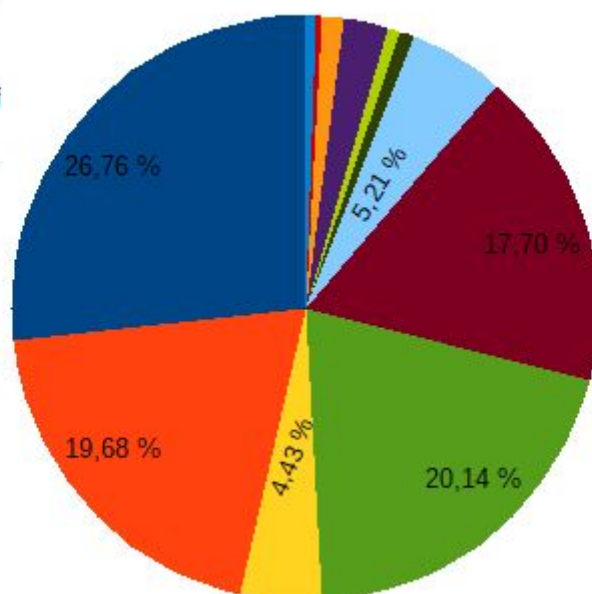
III. Etat des comptes

Compte courant : 5 780 €

Livrets : 101 454 €

- Avocat
- Traduction livre
- Colloque 20/10
- ESA
- Comptable
- Assurance Maif
- Site internet
- Frais bancaires

Dépenses 2019/2020



Compte paypal : 10 812 €

Le montant des disponibilités est de 118 047 €

IV. Charges constatées d'avance

L'acompte versé pour le stage d'été a été reporté pour l'année 2021. Certaines familles n'ont pas demandé le remboursement de leur acompte, mais ont souhaité que celui-ci soit reporté pour le prochain stage, ce qui a été fait.

Le site internet a été payé 2 fois cette année, suite à une erreur de facturation : le montant facturé en avance est reporté pour l'année 2020/2021.

VOTE du bilan financier : Le bilan financier est voté à l'unanimité.

3ème partie : Projets et développement

I. Développer la pédagogie Suzuki

L'AFPS continue de développer la pédagogie Suzuki en mettant en relation les personnes, en organisant des événements musicaux fédérateurs, en diffusant des informations de qualité.

II. Création de commissions pour mener à bien les différents projets

Pour mieux gérer les projets, des Commissions Ad Hoc vont être mises en place. Il s'agit d'un regroupement de personnes dont un membre du CA, ainsi que d'autres adhérents professeurs ou famille, supervisé par le président de l'AFPS, qui travaillent ensemble sur un même projet. L'AFPS pourra mettre à disposition les outils informatiques dont elle dispose, et aider à la recherche de volontaires au sein de l'environnement Suzuki.

La création de ces commissions a pour but de répartir clairement les tâches, et mettre en valeur des compétences de chacun.

III. Lancement du stage National 2021 : du 22 au 27 août 2021

Le site "Les flocons verts" pour le stage national est réservé pour la période du 22 au 27 août 2021. L'acompte de 15000€ versé l'année dernière pour le stage d'août 2020 a été conservé. A l'heure actuelle, il n'est pas possible de savoir si le stage 2021 aura lieu.

IV. Refonte du site internet

Le site internet de l'AFPS vieillit, et n'est plus assez performant. Il est nécessaire de le rénover afin d'être en phase avec nos besoins : sécurité des données, mise en valeur des associations locales, automatisation des tâches, rattachement du site de billetterie, mise en place d'un espace vidéo, liens vers une page Facebook, Instagram ...

V. Propositions de projets musicaux virtuels

Comme la situation sanitaire ne permet pas de faire des concerts en ce moment, 2 projets musicaux virtuels ont été suggérés.

1. Projet de Cours par Zoom, façon « Lesson Link Up » de l'ESA

L'idée est qu'un professeur donne un cours par zoom à un élève Suzuki français qu'il ne connaît pas. Ce projet a pour but de créer de nouvelles rencontres.

2. Projet vidéo

Beaucoup de montages vidéos ont été réalisés pendant le 1er confinement.

Voici un exemple : https://www.youtube.com/watch?v=Sj4pE_bgRQI

Le projet est de créer une ou plusieurs vidéos nationale, peut-être multi-instruments. Celle-ci motiverait les professeurs et les élèves dans un but commun. Cette vidéo pourrait aussi servir de présentation/promotion de la pédagogie Suzuki. Pour ce projet, l'AFPS pourra faire appel à un professionnel monter la vidéo.

VOTE du bilan moral : Le bilan moral est voté à l'unanimité.

Le 06 novembre 2020,

Marie Rossot, présidente

Anne-Laure Sauvegrain, secrétaire

